

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
- Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,
- Monsieur le Président de la Cour Suprême,
- Madame la Présidente de la Haute Cour de Justice,
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,
- Monsieur le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication,
- Madame la Grande Chancelière de l'Ordre National du Bénin,
- Monsieur le Médiateur de la République,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de mission diplomatique et consulaire et Représentants des Organisations Internationales,
- Honorables Députés,
- Monsieur le Préfet des Départements de l'Ouémé et du Plateau,
- Monsieur le Maire de Porto-Novo et son Conseil Municipal,
- Mesdames et Messieurs les Sages et Notables de la ville de Porto-Novo,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des confessions religieuses,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs,

Comme à l'accoutumée, en cette fin d'année, nous avons de nouveau rendez-vous avec la République, ce jour vendredi 27 décembre 2013, en vertu des dispositions de l'article 72 de notre Constitution prescrivant au Président de la République une adresse solennelle devant l'institution parlementaire sur l'état de la Nation. Au-delà du caractère protocolaire et formaliste de cette rencontre, j'y vois le respect d'un principe vertueux incontournable dans toute démocratie véritablement au service du peuple, à savoir le devoir de reddition de comptes incombant à tout gouvernant et à tout dépositaire d'un mandat ou d'une charge publique. Comme vous le savez déjà, Monsieur le Président, c'est toujours pour moi un plaisir renouvelé et une grande fierté de me retrouver parmi vous, représentants de notre peuple, dans cette historique ville de Porto-Novo et plus précisément au siège de notre Institution parlementaire, haut lieu du débat démocratique. Je vous sais donc infiniment gré de la convivialité de votre accueil et de vos bons vœux pour l'année nouvelle adressés, au nom de la Représentation Nationale, à tout notre peuple, à mon gouvernement, à moi-même ainsi qu'à ma famille. Monsieur le Président, Honorables députés,

Je mesure bien évidemment, Monsieur le Président, l'importance de la mission assignée à votre haute Institution et les nombreux sacrifices que vous consentez quotidiennement dans l'exercice de vos fonctions. Aussi voudrais-je, au nom de la Nation et de mon gouvernement, vous exprimer ainsi qu'à tous les honorables députés sans distinction aucune, notre reconnaissance et nos félicitations pour votre foi en la République et votre précieuse contribution au renforcement de notre démocratie et au progrès socio-économique de notre pays, le Bénin. Vous l'avez démontré par le vote, au cours de l'année 2013, de nombreuses lois et autorisations

*de ratification de conventions et d'accords de prêts, accompagnant ainsi mon gouvernement dans ses efforts quotidiens pour soulager les souffrances de nos compatriotes et créer aussi les conditions favorables à la modernisation de notre économie. Je vous en félicite au nom de la nation.*

*Monsieur le Président,*

*Honorables Députés,*

*La rencontre de ce jour est rehaussée par la présence des Présidents de nos institutions constitutionnelles et légales que je salue avec beaucoup de considération et d'amitié. Leur présence témoigne de la volonté des hommes et des femmes en charge de l'animation de ces institutions d'œuvrer au renforcement de leur collaboration permanente pour accroître la crédibilité de notre système démocratique. J'adresse également mes chaleureuses salutations à Monsieur le Préfet, aux autorités communales, aux sages et notables, aux têtes couronnées ainsi qu'aux responsables des confessions religieuses de la ville de Porto-Novo en leur renouvelant la détermination de mon gouvernement à œuvrer, avec le concours de toutes ses filles et de tous ses fils, à la réhabilitation de leur ville, capitale de notre chère et commune patrie, le Bénin. Je n'oublie pas enfin les membres du corps diplomatique, les représentants des organisations internationales ainsi que nos partenaires techniques et financiers pour le soutien constant qu'ils apportent à notre pays dans notre marche vers le développement.*

*Monsieur le Président,*

*Honorables députés,*

*Distingués invités,*

*Mesdames et Messieurs,*

*A l'occasion de mon précédent message, le 28 décembre 2012 en ces mêmes lieux, j'avais indiqué que durant l'année 2013, l'action de mon gouvernement serait placée sous le signe de l'intensification des réformes. Celles-ci, avais-je souligné, me paraissaient indispensables à la modernisation de notre démocratie, à la lutte contre la pauvreté, dans la perspective de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et à la consolidation de notre économie.*

*Au terme de douze (12) mois d'activités soutenues, le moment est maintenant venu, comme l'exige l'obligation de résultats et de reddition de comptes, de partager avec vous, le bilan du chemin parcouru ensemble dans la concrétisation de cet engagement et de définir de nouvelles perspectives d'actions pour l'année 2014.*

*Aussi, mon intervention portera-t-elle sur deux (2) axes :*

- Quelles sont les avancées enregistrées dans les principaux secteurs de la vie nationale au cours de l'année 2013 ?*
- Quels sont les nouveaux enjeux et les défis à relever au cours de l'année 2014 ?*

Monsieur le Président, Honorables députés, distingués invités, mesdames et messieurs,

Les avancées enregistrées par notre pays au titre de l'année 2013 seront examinées au triple plan de la gouvernance politique et administrative, de la gestion de la justice sociale et de la solidarité nationale ainsi que de la gouvernance économique.

S'agissant de la gouvernance politique et administrative, nous pouvons nous réjouir que malgré nos différences et les pesanteurs liées à notre environnement sociologique, culturel et mental, notre jeune démocratie poursuit sa marche même si l'on note encore beaucoup d'insuffisances dans son fonctionnement. C'est l'occasion d'adresser, au nom de tout notre peuple épris de paix, nos félicitations et nos encouragements à toute la classe politique béninoise et à toutes les forces sociales pour leur souci permanent de préserver ce qui me paraît fondamental dans la construction d'une nation, à savoir la paix, la stabilité, la sécurité et la solidarité.

Dans la perspective de la consolidation des acquis démocratiques, plusieurs actions ont été engagées au cours de l'année qui s'achève avec, il faut le reconnaître, des fortunes diverses.

La démocratie, comme vous le savez, implique l'organisation d'élections libres, transparentes, crédibles et à bonne date. C'est pourquoi, dans le souci de disposer d'un outil consensuel et fiable, le processus d'assainissement du système électoral entamé en 2012 se poursuit avec la correction et l'actualisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI) dont les travaux sont conduits par le Conseil d'Orientation et de Supervision de la LEPI (COS-LEPI). Mon gouvernement appuie ce processus et a déjà mis à disposition 2 milliards 620 millions de FCFA.

Je ne saurais cependant dissimuler les inquiétudes et les interrogations de nos concitoyens sur le retard constaté dans la mise en œuvre de ce projet, au regard de l'impérieuse nécessité pour toute démocratie de respecter le calendrier électoral à terme échu. Je forme l'espoir qu'avec le concours de la Représentation Nationale et des autres institutions de la République, le Conseil d'Orientation et de Supervision de la LEPI pourra mener à terme ses travaux en vue de l'organisation effective en 2014, dans un délai raisonnable, des élections communales et locales tant attendues par notre peuple. Je voudrais réaffirmer la détermination de mon gouvernement à continuer de jouer pleinement sa partition en vue de l'aboutissement heureux des opérations et des actions identifiées.

Concernant toujours la consolidation et la modernisation de notre démocratie, mon gouvernement, comme annoncé dans mon précédent message, a transmis pour examen par votre auguste Assemblée, le projet d'amendement de notre constitution pour tenir compte des nouveaux défis et des mutations en cours dans notre société.

Comme vous l'avez constaté, cette initiative a suscité diverses réactions dont certaines sont éloignées des motivations réelles qui sous-tendent ce projet ; mais ces débats ont eu le mérite de traduire la vitalité de notre démocratie et l'intérêt de nos concitoyens sur des sujets touchant à l'avenir de notre pays. Je m'abstiendrai

*donc de m'étendre davantage sur ce dossier dont le cours relève désormais de la compétence de votre auguste assemblée et sur lequel vous connaissez déjà ma conviction et mes choix.*

*Par ailleurs, je suis persuadé que l'approfondissement de notre démocratie exige une plus grande participation de la gente féminine qui représente plus de 51% de la population. C'est pourquoi, mon gouvernement avait soumis à votre examen le projet de loi portant parité dans les fonctions électives et nominatives. En raison de l'importance du sujet, j'en appelle au sens d'équité des honorables députés afin qu'ils répondent positivement au cri de cœur de notre peuple en acceptant de bien vouloir procéder au réexamen de ce projet de loi.*

*De même, le moment est venu de nous interroger sur le phénomène de la transhumance politique et ses inconvénients sur le fonctionnement de notre système démocratique. N'est-il pas temps d'engager des réflexions en vue de lui trouver les solutions les plus appropriées pour assainir nos mœurs politiques, sécuriser et stabiliser notre démocratie.*

*Je ne saurais enfin passer sous silence le projet de loi portant découpage territorial encore en instance au niveau de la Représentation Nationale et dont la finalité est le rapprochement de l'Administration des administrés, la déconcentration des services de l'Etat et surtout la création des espaces de développement à la base.*

*Monsieur le Président,*

*Honorables Députés,*

*Un autre enjeu de la gouvernance politique et administrative a trait à la nécessité de faire de notre administration une véritable administration de développement. A cet égard, l'action de mon gouvernement a porté sur la rationalisation de l'organisation des méthodes et des procédures pour une performance plus accrue des structures administratives. De façon concrète, mon gouvernement a entrepris entre autres les actions ci-après :*

- l'organisation du mois du service public avec comme finalité zéro dossier en instance dans les tiroirs ;*
- la vulgarisation de la Charte de gouvernance pour le développement du Bénin ;*
- la transmission à votre auguste assemblée du projet de loi sur la réforme de la Fonction Publique ;- l'adoption de la stratégie globale de la fonction publique ;*
- enfin, le renforcement des capacités de notre Fonction publique. Mon gouvernement a également adopté et procédé à la vulgarisation du document de politique nationale de l'évaluation, un outil d'aide à la gestion et à la prise de décision, visant à bien apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact de l'action publique.*

*Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,*

Honorables Députés,

Le troisième volet de la gouvernance politique et administrative concerne les réformes au niveau de l'appareil judiciaire. Dans ce domaine, je me dois de remercier votre auguste Assemblée pour l'important travail législatif accompli et qui contribue significativement à la modernisation du cadre juridique national. Sans être exhaustif, je voudrais citer le code foncier domanial et le nouveau code de procédure pénale en cours de vulgarisation par mon gouvernement. En raison de contraintes diverses, les états généraux de la justice n'ont pu se tenir en 2013 comme initialement projetés. Ce projet est toujours d'actualité et mon gouvernement mettra tout en œuvre pour sa réalisation en 2014. Par ailleurs, mon gouvernement poursuit le renforcement des capacités des acteurs du système judiciaire, l'informatisation progressive des juridictions et des chancelleries et les travaux de construction de nouvelles prisons civiles à Abomey, à Savalou et à Parakou. C'est le lieu de rappeler que la prison civile d'Abomey-calavi nouvellement construite sera bientôt fonctionnelle. Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens, les mesures et décisions ci-après ont été prises ces trois dernières années : - la poursuite du recrutement de mille (1000) élèves policiers ; - le recrutement au titre de l'année 2013 de mille (1000) élèves gendarmes ; - la mise à contribution plus accrue des citoyens à l'organisation de leur propre sécurité avec la création et l'installation des comités locaux de sécurité ; - la poursuite et le renforcement de l'opération « Djakpata » ; - la dotation des forces de sécurité et de défense en importants matériels roulants ; - la création et l'installation de cinq (5) nouveaux commissariats ainsi que la mise en chantier de sept (7) postes avancés de sécurité pour renforcer leur capacité d'intervention. J'ai toujours affirmé avec insistance qu'il ne saurait y avoir ni développement, ni progrès social sans la paix et la sécurité. Les forces de sécurité et de défense, dont le sérieux, l'abnégation et le travail républicain forcent l'admiration en sont les piliers. Elles continuent d'exécuter plusieurs missions de sécurisation du territoire national et participent avec professionnalisme et dévouement aux opérations de maintien de la paix dans le monde. C'est ici l'occasion de saluer leur courage et leur loyauté au nom de la Nation. Je dois aussi adresser mes félicitations au Génie militaire pour sa participation appréciable à la mise en place d'infrastructures sociocommunautaires dans l'ensemble du pays. A titre d'exemple, je voudrais citer sa contribution à l'implantation des six (6) usines agricoles d'Allada, de Kpomassè, de Zakpota, de Bantè, de Natitingou et de Parakou ainsi que la construction de l'usine de montage de matériels agricoles de Ouidah sans oublier son implication dans la mise en place des Centres Songhaï. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs, Au titre de la gestion de la justice sociale et de la solidarité nationale, ma conviction est que l'action politique a pour finalité l'amélioration des conditions de vie matérielles des populations avec leur participation active. C'est pourquoi, la transformation sociale que je propose et que mon gouvernement s'attèle à réaliser, vise à répondre à l'exigence de la gestion de la justice sociale et de la solidarité nationale. Dans cette perspective, mon gouvernement s'est employé à assurer une meilleure sécurité sociale, la promotion et l'autonomisation de la femme ainsi que l'intégration des personnes handicapées et des personnes âgées dans le tissu social. A ce titre, l'année 2013 a été marquée par le début de l'opérationnalisation du Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) avec la distribution des cartes aux premiers adhérents. Actuellement, une vingtaine de zones sanitaires sur les 34 que compte notre pays sont couvertes. Le RAMU, en démocratisant l'accès à la santé, permettra d'améliorer l'accessibilité financière des populations aux soins de santé de qualité. Cette action de haute portée sociale fait suite à la gratuité de la césarienne et aux autres mesures relatives à la santé de la mère et de l'enfant, à l'amélioration progressive des infrastructures et équipements sanitaires, au renforcement des compétences du personnel médical et

paramédical et aux actions spécifiques de lutte contre les maladies prioritaires (paludisme, tuberculose, VIH/SIDA). Ainsi, plus de 24 000 césariennes ont été pratiquées au titre de l'année 2013, portant le nombre total à plus de 100 000 cas. Le taux de succès thérapeutique de la prise en charge des nouveaux cas de tuberculose est de 91% dépassant la cible de 85% fixée pour 2015. Le taux de mortalité infantile déterminé par l'enquête démographique de santé 4 est de 70 pour mille alors que le taux cible pour 2015 est de 100 décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes.

Dans le domaine de la protection sociale et de la solidarité, en dehors des actions spécifiques pour favoriser l'intégration sociale des plus défavorisés et des personnes vulnérables notamment les handicapés et les personnes du troisième âge, mon gouvernement a mis en place des appuis significatifs. Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs, Les réformes opérées dans les domaines de la gouvernance politique et administrative, la gestion de la justice et de la solidarité nationale ne sauraient suffire à impulser le développement durable de notre pays si elles ne s'adosent pas à la gouvernance économique. En 2013, le taux de croissance attendu est de 6,2% contre 5,4% en 2012. Cette évolution favorable résulte des performances enregistrées dans tous les secteurs, notamment, les efforts déployés pour accroître la production agricole et augmenter la capacité ainsi que la compétitivité du Port Autonome de Cotonou. Le secteur primaire enregistrera une hausse de 6,4% en 2013 contre 5,8% en 2012. Cette performance sera tirée par le coton et les produits vivriers en raison des mesures de soutien prises par le Gouvernement. Celle du secteur secondaire connaîtra une hausse de 6,2% en 2013 contre 4,3% en 2012, tirée essentiellement par les « Bâtiments et travaux publics » 11,9%, « les industries extractives » 6,9% et « les industries manufacturières » 3,8%. Enfin le secteur tertiaire enregistrera en 2013 une hausse de 6,1% contre 5,5% en 2012 découlant de la progression des sous branches « commerce » et « transport et communication ». Cette évolution positive de l'activité économique est intervenue dans un contexte non inflationniste. En effet, l'indice harmonisé des prix à la consommation s'est inscrit à la baisse depuis le début de l'année. Le taux d'inflation devrait se situer à 2,8% à fin 2013 contre 6,7% en 2012. L'inflation en 2013 ressort donc en dessous de la norme communautaire fixée à 3%. L'orientation de la politique budgétaire, couplée avec une politique d'endettement prudente, a permis de respecter les quatre (04) critères de convergence de l'UEMOA. Le Bénin est ainsi l'un des deux pays de l'Union à satisfaire à ces critères, démontrant ses bonnes performances économiques. Il convient par ailleurs, de souligner que l'évolution de la dette publique demeure maîtrisée. En effet, le ratio de la dette publique rapporté au PIB se situe à 24,6% en 2013, largement inférieur à la norme communautaire de 70% et nous garantit une marge consistante pour un endettement public maîtrisé. En d'autres termes, pour un revenu de 100 F, la dette du Bénin s'établit à 24 F contre un niveau communautaire UEMOA de 70 F. Il s'agit là d'une politique d'endettement maîtrisée dans le souci d'éviter de léguer un lourd passif aux générations futures. Pour soutenir ces résultats relativement satisfaisants, les réformes et les investissements engagés au niveau sectoriel doivent être poursuivis avec efficacité, particulièrement, dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures de transport.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs

Mon gouvernement est conscient de l'importance stratégique de l'énergie dans le développement économique d'un pays. Aussi, pour accroître les capacités de production d'énergie électrique, en dehors des initiatives privées particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables, les actions mises en œuvre par mon gouvernement ont-elles porté notamment sur :

- l'achèvement des travaux d'installation de la centrale électrique à Turbines à gaz (TAG) de 80 MW ;
- l'augmentation à 200 MW de l'offre de puissance garantie provenant du Nigéria pour le Bénin et le Togo et la poursuite des importations d'énergie électrique en provenance du Ghana ;
- les négociations avec certains partenaires en vue de la construction des barrages hydroélectriques d'Adjarala d'une capacité de 150 MW et de Dogo-bis de 130 MW ainsi que de celle d'une centrale thermique d'une puissance de 25 MW extensibles à 50 MW à Maria-Gléta et d'une autre centrale thermique de 400 MW à financer par la Banque Islamique de Développement. Dans le cadre de l'électrification des localités rurales et de la densification des réseaux électriques des villes, après le raccordement de tous les Chefs-lieux des Communes aux réseaux de la SBEE, portant ainsi le taux de desserte à 100% en milieu urbain, les efforts de mon gouvernement se sont concentrés sur l'électrification des Chefs-lieux d'Arrondissements dont 317 sur les 546 sont électrifiés au terme de cette année 2013. A cet effet, les travaux réalisés ont permis au total, la construction de 665 km de lignes de basse tension et 373 km de lignes moyenne tension permettant ainsi d'améliorer le taux d'électrification en milieu rural de 3,2% à 7%.

Dans le secteur des hydrocarbures, les actions entreprises au cours de l'année 2013 sont relatives à la valorisation de cette ressource et aux négociations de contrats pétroliers. Les travaux sur le bloc 1 du bassin sédimentaire côtier ont permis de confirmer un potentiel commercial d'hydrocarbures. Dans l'objectif d'améliorer la contribution du secteur minier à la croissance économique, une opération de prospection géophysique aéroportée a été menée sur l'ensemble du territoire national. Cette opération a permis de mettre en évidence les structures géophysiques de concentrations anormales de minerais précieux et de minerais rares. Une campagne de prospection géologique et minière est conduite par des géologues béninois en vue de vérifier au sol les informations magnétiques et radiométriques relevées. Par ailleurs, la mise en valeur des réserves de calcaire par la Nouvelle Cimenterie du Bénin (NOCIBE) a permis l'augmentation de la capacité de production du ciment dans notre pays de près de 1 500 000 tonnes par an portant ainsi la production totale à plus de 3 millions de tonnes. Dans le secteur de l'eau, les progrès accomplis ont permis d'améliorer la qualité de vie de la population en assurant un accès équitable à l'eau potable avec un taux de desserte en milieu rural estimé à 65% en 2013 contre 63,7% en décembre 2012, et un taux de desserte en milieu urbain qui est passé de 63,4% en décembre 2012 à 68% au terme de cette année 2013. Cette tendance d'évolution de l'accès à l'eau potable permet d'affirmer que notre pays atteindra et dépassera en 2015 les cibles de 67,3% de desserte en milieu rural et de 75% en milieu urbain pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs

La transformation économique de notre pays repose également sur la transformation du monde rural tout en assurant la sauvegarde de l'environnement et la gestion du changement climatique. La relance de l'agriculture doit nous permettre de relever trois défis, à savoir : le défi de couverture des besoins alimentaires et nutritionnels d'une population en forte croissance (3,5% en 2013 contre 3,25% en 2002), le défi de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur agricole ainsi que le défi de l'accroissement de l'attractivité de l'activité agricole et du milieu rural. La constitution de stocks stratégiques, la facilitation de l'approvisionnement en intrants spécifiques pour les produits vivriers et l'amélioration des techniques et infrastructures de conservation et de stockage des produits vivriers permettent de continuer à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La promotion de la mécanisation agricole s'est poursuivie en 2013 par l'installation et le test de six usines de transformation dont trois ont été mises en service, la construction en cours de l'usine de montage de matériels agricoles de Ouidah et de 12 ateliers de maintenance et de réparation de matériels agricoles, ainsi que la création de l'Agence de Développement de la Mécanisation Agricole. Les actions conduites par mon gouvernement, en exécution du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole, visent :

- l'accroissement des rendements et des productions ;
- la promotion des filières agricoles et halieutiques avec une priorité donnée aux cinq filières suivantes : coton, ananas, anacarde, palmier à huile et crevette ;
- la promotion de l'entrepreneuriat agricole ;
- la décentralisation et la déconcentration des investissements agricoles dans le secteur de l'agriculture. Ces actions se sont traduites par un accroissement, en 2013 par rapport à 2012, de la production vivrière, animale et halieutique. La filière coton continue de faire l'objet d'un suivi spécifique, compte tenu de son importance pour notre économie. Des mesures spéciales et transitoires ont été prises pour mettre fin aux dysfonctionnements enregistrés jusqu'à la campagne 2011-2012.

En attendant de nouvelles réformes qui impliqueront entre autres le zonage, ces mesures ont permis une nette augmentation de la production de coton-graine qui est passée à 240.000 tonnes au cours de la campagne 2012-2013. Les ressources mobilisées auprès du système bancaire, soit 82 milliards FCFA, ont été entièrement remboursées et les finances publiques n'ont pas été sollicitées. Cependant, cette production cotonnière aurait pu être plus importante sans les effets néfastes des changements climatiques auxquels nous devons faire face. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer un département ministériel dont la mission est, entre autres, de trouver des approches de solutions à ce fléau. L'opération « dix millions d'âmes, dix millions



*d'arbres » participe de cette volonté de lutter contre la désertification et de limiter les effets du changement climatique sur les conditions de vie des populations en général et sur l'agriculture en particulier.*

*Au titre de cette année, elle a déjà permis la mise en terre de quatre (04) millions de plants sur toute l'étendue du territoire national.*

*Monsieur le Président,*

*Honorables Députés,*

*Les investissements réalisés dans le cadre du partenariat public-privé ont permis l'amélioration de la compétitivité du port de Cotonou avec une hausse de près de 13% du trafic des navires au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012 et, sur la même période, une amélioration du trafic de marchandises de plus de 14% et une augmentation du chiffre d'affaires du Port de Cotonou de près de 22%. Pour tirer un meilleur profit de ces investissements dans le domaine portuaire et de la position géographique du Bénin, pays de transit par excellence dans la sous-région, un programme ambitieux de mise en place d'infrastructures ferroviaires et routières est en cours de réalisation. Ces infrastructures ferroviaires constituent le prolongement naturel du port de Cotonou dont elles renforcent la compétitivité. L'année 2013 a enregistré la signature d'un important accord entre le Bénin et le Niger d'une part et de grands opérateurs privés béninois et internationaux du secteur des transports et de la logistique d'autre part. Cet accord participe à la réalisation de la vision régionale et continentale de l'interconnexion Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan et il sera créé une nouvelle société qui prendra en charge la réhabilitation du chemin de fer Cotonou-Parakou et son extension de Parakou à Niamey.*

*Quant aux infrastructures routières, leur modernisation se poursuit avec des investissements de l'ordre de 327 milliards de FCFA, dont 20% sur le budget national. Cet important effort d'investissement a permis la poursuite de la construction ou l'achèvement au cours de l'année 2013 de 581,30 km linéaire de routes bitumées. Ces chiffres ne prennent pas en compte l'entretien courant du réseau routier. Par ailleurs, plus de 1200 km de pistes rurales ont été aménagées et 7500 km entretenues dans le cadre du Programme d'Appui au Sous-secteur Transport Rural pour un coût global supérieur à 18 milliards de FCFA.*

*Ces investissements se poursuivront en 2014 avec les projets dont les financements sont bouclés pour un montant d'environ 134 milliards de FCFA pour un linéaire de 234,19 km. A côté de la réhabilitation du réseau routier existant, le gouvernement s'est lancé dans un vaste programme de réalisation d'études techniques, économiques et de sécurité pour l'aménagement et le bitumage de plus de 1800 km de route dont notamment :*

- la route Banikoara – Kèrou – Pehunco – Djougou ;*
- la route Pehunco – Kouandé – Kota – Natitingou – Boukoumbé – Frontière Togo ;*
- la route Panhouingnan – Zangnanando – Covè ;*

- la route Dogbo – Lalo – Toviklin – Klouékanmey – Azovè.

Dans le secteur des transports aériens, la réhabilitation et le développement des infrastructures et des installations terminales de la plate-forme aéroportuaire de Cotonou se poursuivent. Les travaux de construction du nouvel aéroport de Tourou ont été relancés après le dédommagement des personnes affectées par le projet. Le taux de réalisation des travaux à ce jour est de 67%.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

La transformation économique concerne également la mise en place d'une politique de développement à la base. De ce point de vue, mon gouvernement procède au renforcement progressif du processus de décentralisation et de déconcentration et soutient l'amélioration de la qualité de la gouvernance locale. A ce titre, les principales mesures prises en 2013 concernent :

- l'accroissement des ressources financières du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADEC) qui a permis de transférer pour le compte de la gestion 2013 près de 21,5 milliards de FCFA ;
- la promotion de l'intercommunalité pour mutualiser les moyens en vue de favoriser la réalisation d'infrastructures structurantes nécessaires au développement des économies locales et- l'opérationnalisation du Centre de formation pour l'Administration locale avec le démarrage effectif de la formation des cadres des catégories B et C des communes.

Au titre des travaux d'urbanisation et d'assainissement qui permettent également de promouvoir l'économie locale, plusieurs kilomètres de voies ont été pavées, rechargées, assainies et des collecteurs ont été construits dans différentes villes sur l'ensemble du territoire national. Dans le cadre de la protection des côtes à l'Est de l'Epi de Sifato, trois ouvrages ont été provisoirement réceptionnés et la construction de trois autres est achevée. Dans le domaine de l'habitat, 1.000 logements économiques ont été achevés sur les 1.543 mis en chantier dans le cadre de la première phase de programme de construction de 10.000 logements économiques. Leur cession par location-vente a déjà débuté. Les deux tours administratives construites grâce à la coopération chinoise ont été équipées et abritent quatre ministères.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables députés,

Mesdames et Messieurs

Toutes ces réformes pour être efficaces et efficientes doivent se dérouler dans un climat des affaires propice au développement d'un secteur privé vertueux et impulsées par des ressources humaines de qualité. Dans cet ordre d'idées, les efforts se poursuivent pour développer et asseoir sur des bases solides le partenariat public privé. Une légère amélioration, quoiqu'insuffisante, a été enregistrée dans le classement du Rapport « Doing

Business » de la Banque Mondiale. La création du Guichet Unique de Formalisation des Entreprises, qui regroupe en un même lieu toutes les structures administratives impliquées dans le processus de création des entreprises et la mise en place d'une plate-forme numérique dénommée SIGGUFÉ permettent à tout promoteur de créer en 24 heures son entreprise à coût réduit. Il est heureux que « ce serpent de mer » qui a toujours constitué un handicap majeur au développement des affaires ait enfin été maîtrisé. Les ressources humaines de qualité nécessaires pour accompagner ces réformes sont en formation dans nos systèmes éducatifs en pleine mutation. La gratuité des enseignements maternel et primaire continue d'impacter positivement le niveau de scolarisation dans le primaire. Le taux net de scolarisation est passé de 77,7% en 2006 à 98,1% en 2013 alors que sur la même période, le taux d'achèvement du primaire est passé de 65% à 76,9%. Cette mesure de gratuité des enseignements maternel et primaire est renforcée par la poursuite de la construction et de l'équipement des salles de classe. De même, des cantines scolaires ont été mises à la disposition des écoles pour le maintien des élèves. Plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2013 pour renforcer la qualité de l'enseignement primaire, notamment : - l'achèvement de la construction et l'équipement de l'Ecole Normale des Instituteurs (ENI) de Djougou ainsi que la poursuite de la viabilisation des ENI d'Allada, de Dogbo et de Kandi ; - la poursuite de la formation diplômante des 11.000 enseignants communautaires reversés dans la Fonction publique ; - la fin de la formation de 1.800 nouveaux instituteurs sortis des ENI publiques ; - le lancement du recrutement de 1.619 nouveaux enseignants qualifiés ; - le démarrage effectif, à la rentrée 2013-2014, de l'expérimentation de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel pour améliorer la qualité des apprentissages.

Dans l'enseignement secondaire, technique et la formation professionnelle, je voudrais rappeler que : - 385 enseignants en formation ont obtenu leurs CAPES et BAPES ; - 10.500 agents contractuels locaux reversés dans la Fonction publique poursuivent leur formation initiale ; - 220 modules de 4 salles de classe ont été réceptionnés ; - 2 lycées techniques agricoles ont été construits et équipés à Adjahonmé et à Banikoara ; - 227.914 élèves filles du premier cycle ont été exonérées de frais de scolarité au titre de l'année scolaire 2012-2013 ;

Dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la mise en œuvre progressive de la carte universitaire se poursuit avec 18 centres universitaires opérationnels sur les 22 prévus, avec notamment le démarrage effectif des activités académiques de l'Université d'Agriculture de Kétou. Pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés des universités, 22 nouvelles filières ont été créées au titre des formations de courte durée de type Brevet de Technicien Supérieur (BTS). De même, 9 amphithéâtres ont été construits dans les différents centres universitaires pour améliorer les conditions d'étude des étudiants des universités publiques. Pour promouvoir la recherche au service du développement économique et social de notre pays, le Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique et l'Agence Béninoise pour la Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique ont été créés.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables députés,

Mesdames et Messieurs,

Je terminerai cet inventaire du chemin parcouru par le secteur de la diplomatie et des relations extérieures. Sur le plan de l'extension de la carte diplomatique, l'année 2013 aura connu l'ouverture et la réouverture de

plusieurs ambassades dans des pays amis. En ce qui concerne les relations bilatérales, notre pays continue d'entretenir de bons rapports avec les pays de voisinage, d'Afrique et du reste du monde, marqués par de nombreuses visites de travail effectuées par plusieurs Chefs d'Etat africains au Bénin. La qualité de ces relations a permis la signature, avec les pays concernés, des accords à caractère multidimensionnel et portant sur le développement politique, économique, social et culturel de notre pays. S'agissant de la coopération régionale et multilatérale, l'année 2013 a connu l'élection de notre pays à la tête de deux organisations sous régionales en l'occurrence l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et l'Autorité du Bassin du Niger. Sur les questions de paix et de sécurité, mon Gouvernement continue, au plan diplomatique, de jouer sa partition au niveau régional, continental et international dans les opérations de maintien de la paix, la lutte contre le terrorisme international, la piraterie maritime, les réseaux de trafic et les crimes transfrontaliers. Par ailleurs, l'un des événements marquants dans le domaine de la consolidation de l'unité d'action des béninois au cours de l'année 2013, aura été l'organisation du forum national de la diaspora. Mon Gouvernement prendra les dispositions nécessaires, en relation avec les autres Institutions de la République concernées, pour la mise en œuvre effective des recommandations de ce forum, qui, j'en suis persuadé, contribueront de façon positive au développement de notre commune patrie, le Bénin.

Monsieur le Président, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs, En évoquant la volonté de mon gouvernement à mettre en œuvre les recommandations du forum national de la diaspora, j'entame ainsi le volet des perspectives en termes de nouveaux enjeux et défis à relever au cours de l'année 2014. En amont des actions que mènera mon gouvernement pour le relèvement de ces défis, je considère que la stabilité macroéconomique et l'assainissement des finances publiques constituent un préalable. En effet, aucune politique de développement viable, aucune action de portée sociale ne peut s'inscrire dans la durée sans prendre en compte ces paramètres. Aussi, mon gouvernement poursuivra t-il ses efforts d'assainissement des finances publiques et du maintien de la stabilité macroéconomique ainsi que les réformes structurelles afin de mettre notre économie sur un sentier de croissance rapide et soutenue. Dans cette logique, nous ambitionnons de porter notre taux de croissance à 6,5% en 2014 et maintenir le taux d'inflation en dessous de la norme communautaire de 3%.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Mesdames et Messieurs,

Un autre enjeu important c'est la problématique de l'emploi des jeunes et des femmes, notamment le sous-emploi de masse. En effet, une jeunesse au travail est source de prospérité et également facteur de stabilité et de paix. En revanche une jeunesse en proie au chômage est une véritable bombe à retardement. C'est pourquoi, en plus des conditions de base se rapportant à l'employabilité des jeunes, au développement de leurs capacités, à l'accès au financement, au soutien à l'entrepreneuriat, ainsi qu'à l'adéquation entre formation/emploi, un plan de promotion de l'emploi des jeunes a été élaboré par mon gouvernement. Tenant compte de la spécificité de notre économie, ce plan a identifié trois pôles à savoir :

- pôle « agro-alimentaire »,

- pôle « tourisme, culture et artisanat »

- pôle « transport, logistique et commerce ».

L'opérationnalisation de ce plan d'un montant d'environ 90 milliards de FCFA, sera orientée principalement d'une part, vers le renforcement du Fonds National de la Microfinance, de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi ainsi que du Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat et de l'Emploi des Jeunes et, d'autre part, vers la mise en place des Business Promotion Center, la promotion de l'entreprenariat agricole, à travers l'installation de Centres Songhai dans tous les départements, la promotion du volontariat pour le développement et la mise en valeur de la vallée de l'Ouémé.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

L'accélération de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) constituera un enjeu majeur de l'action de mon Gouvernement durant l'année 2014. A cet effet, un plan d'actions a été élaboré par mon gouvernement. Ce plan récapitule les mesures permettant d'accélérer les progrès vers des cibles fixées en 2015, de sorte à maintenir le Bénin dans la catégorie des pays qui auront atteint au moins cinq objectifs sur les huit en 2015. Le plan d'actions se concentre sur les secteurs qui sont en lien direct avec les cibles des OMD, particulièrement l'éducation primaire, secondaire et la santé. Dans le domaine de la santé et pour garantir un RAMU réussi, mon gouvernement s'attèlera à doter les hôpitaux et centres de santé en équipements de pointe, en médicaments essentiels et en ressources humaines qualifiées. La définition d'un paquet d'interventions à haut impacts permettra d'améliorer les indicateurs relatifs à la réduction de la mortalité maternelle et infantile, à la lutte contre le VIH-SIDA, à la tuberculose et au paludisme. Enfin, la généralisation à toutes les zones sanitaires du « Financement Basé sur les Résultats », induira la bonne gouvernance, l'éthique et la qualité dans le secteur de la santé. De même, les secteurs et domaines jugés indispensables pour soutenir la réalisation des OMD ont été également retenus, à savoir l'énergie et les infrastructures routières. Au titre de la gestion 2014, il est prévu le financement de toutes ces mesures identifiées dans les secteurs concernés. Mon gouvernement envisage d'organiser au cours de l'année 2014, une table ronde des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement du Développement du Bénin. L'année 2014 sera donc pour notre pays une année déterminante dans sa marche vers la prospérité et l'éradication de la pauvreté. Membre du Groupe de travail restreint mis en place par les Nations Unies, notre pays participe activement aux travaux d'élaboration du rapport sur les ODD qui sera présenté à la prochaine Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2014.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Un volet des OMD et des ODD concerne la transformation de notre économie. Vous comprenez bien que pour le Bénin, pays essentiellement agricole cette transformation économique soulève la question de la transformation rurale que mon Gouvernement considère comme un enjeu capital pour les années à venir. En effet, comme je l'ai rappelé plus haut, la promotion du secteur agricole doit nous permettre de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'améliorer la productivité et la compétitivité pour assurer ainsi la transformation rurale. Cette stratégie de la relance du secteur agricole passe par la diversification des filières agricoles avec en particulier la poursuite de la réforme de la filière cotonnière, la mécanisation agricole, la sécurisation foncière, l'implication du secteur privé marchand et une meilleure synergie d'actions entre tous les acteurs du secteur. S'agissant de la diversification des filières agricoles, comme vous le savez, le second pôle important à développer après celui du coton-textile demeure celui de l'agro-alimentaire avec le développement des productions végétales telles que l'ananas, l'anacarde, les cultures maraîchères, le maïs, le riz, le palmier à huile, le café et le cacao.

En ce qui concerne la filière cotonnière, il sera procédé au cours de l'année 2014 à sa réorganisation à travers le zonage du bassin cotonnier et la formalisation de la responsabilisation de la SONAPRA comme structure stratégique de l'Etat chargée de la gestion et du suivi de cette filière. L'année 2014 verra aussi l'achèvement et la mise en service des six (06) unités de transformation des produits agricoles. Il s'agira aussi de procéder au renforcement des capacités des CARDER à travers une réforme profonde institutionnelle et organisationnelle. Il faudra également œuvrer à l'opérationnalisation des différentes agences créées en vue de la promotion du secteur agricole. Enfin, pour un développement intégré du secteur agricole et de la transformation rurale, une attention particulière sera accordée à la production animale et halieutique dans toute sa diversité ainsi qu'à l'intégration agriculture-élevage.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

La recherche de l'indépendance énergétique s'impose aujourd'hui à nous comme un impératif incontournable. C'est pourquoi, mon gouvernement a décidé de réduire la dépendance énergétique de notre pays vis-à-vis de l'extérieur, à travers un accroissement de nos propres capacités de production. Ainsi, la perspective à l'horizon 2015 est de passer de 100 Mégawatts installés à environ 1500 mégawatts.

C'est pour cela qu'en 2014 en plus des initiatives publiques précédemment énumérées en vue de l'amélioration de notre parc de production d'énergie, il s'agira entre autres :

- de faciliter la mise en œuvre des projets portés par les investisseurs privés en vue de l'installation de centrales thermiques d'environ 700 mégawatts pour lesquelles les études de faisabilité sont en cours ;
- de procéder au démarrage du programme régional de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique de l'UEMOA.

Bien évidemment, la mise en œuvre de toutes ces initiatives nationales nécessite l'assainissement de notre dispositif légal en matière de production, de transport et de distribution d'énergie électrique, ainsi que les mesures fiscales qui l'accompagnent. Je pense notamment au Code Bénino-Togolais de l'électricité, au Code national de l'électricité ainsi qu'au projet de loi sur le partenariat public-privé.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Un autre enjeu capital pour notre pays est celui de la mobilisation de financements pour la réalisation d'infrastructures structurantes à travers le renforcement du partenariat public privé. En effet, il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'émergence et la croissance soutenue en vue de l'éradication de la pauvreté nécessitent des infrastructures appropriées et surtout de qualité. Le rôle de pays de transit qu'incarne le Bénin impose la réalisation de ces infrastructures économiques. Il nous faut donc absolument poursuivre les projets structurants à travers la réalisation d'infrastructures modernes énergétiques, routières, portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, de communication, touristique et culturelle. Dans ce cadre mon gouvernement s'emploie à chercher des opérateurs économiques béninois et étrangers pour la construction du second port en eau profonde à Sèmè-Kpodji.

Par ailleurs, mon gouvernement ensemble avec le gouvernement nigérien et avec l'appui des institutions communautaires sous-régionales œuvrera, dans le cadre de la boucle ferroviaire entente, à la réhabilitation du chemin de fer Cotonou-Parakou-Niamey. De même, le projet « Route des pêches » et la construction du théâtre national connaîtront un début d'exécution au cours de l'année 2014. De même, au cours de cette année, certains chantiers de construction de route vont se poursuivre et de nouveaux chantiers seront ouverts. Il s'agit entre autres de :

- la route Akassato – Bohicon dont le financement est désormais bouclé grâce à la coopération entre la Chine et notre pays. La construction de cette route a démarré et va se poursuivre au cours de la nouvelle année ;
- les routes Parakou – Djougou et Comè – Lokossa – Dogbo dont le démarrage est prévu pour le premier semestre de l'année 2014 ;
- les routes Kétou – Savè et Kandi – Ségbana – Frontière du Nigeria (vers Samia) ;
- la route Godomey – Pahou – Ouidah – Hilakondji dont la construction a commencé et se poursuit. Mais, comme vous vous en doutez, l'Etat à lui tout seul ne peut faire face aux investissements que nécessite la réalisation des infrastructures structurantes auxquelles nous aspirons. Il est donc d'une impérieuse

*nécessité pour nous de réussir le Partenariat Public Privé dont la mise en œuvre a été amorcée au cours de cette année qui s'achève.*

*Dans ce chantier prometteur pour notre développement, je voudrais inviter les opérateurs économiques à transcender les différentes pesanteurs qui entravent l'aboutissement de cette œuvre afin de la conduire à bon terme pour le bonheur et la prospérité de notre pays. Nous devons parvenir au cours de l'année 2014 à mettre en place le cadre institutionnel, juridique et légal qui régira ce partenariat avec la contribution notamment de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB).*

*A cet effet, le gouvernement a fixé la date des élections consulaires de la CCIB au 5 janvier 2014. J'ai bon espoir que notre pays aura enfin une Chambre de commerce opérationnelle, à même de jouer efficacement son rôle dans la dynamique de développement économique et social du Bénin.*

*Les perspectives d'action de mon gouvernement portent également sur la nécessité de disposer de ressources humaines de qualité.*

*C'est pourquoi, une attention particulière sera accordée à l'amélioration de notre système éducatif. Cette action portera d'abord sur la poursuite des efforts déjà engagés, à savoir :*

- la construction et l'équipement de 1300 salles de classe sur toute l'étendue du territoire national ;*
- l'évaluation et l'extension des centres abritant le programme de cours accéléré en faveur des enfants déscolarisés et non scolarisé ;*
- le recyclage des enseignants en vue d'améliorer leur capacité d'encadrement et par ricochet, la qualité de l'enseignement ;*
- la poursuite du dialogue avec les partenaires sociaux en vue de garantir un climat de paix indispensable à la réalisation des objectifs du secteur de l'éducation.*

*La deuxième action portera sur l'organisation en 2014 d'un forum sur l'éducation afin d'appréhender et de corriger les insuffisances observées dans notre système éducatif.*

*Monsieur le Président,*

*Honorables Députés,*

*Mesdames et Messieurs,*

*A la question de l'éducation, j'associe aussi la presse en tant qu'instrument d'information et d'éducation citoyenne. En effet, point n'est besoin de rappeler le rôle important de la presse dans la consolidation de l'Etat de droit. C'est convaincu de ceci que mon gouvernement a décidé de l'organisation des états généraux de la presse dont les préparatifs sont en cours. Les travaux de ces états généraux dont les préparatifs sont conduits*



par la HAAC et les organisations professionnelles de la Presse avec l'implication de mon gouvernement permettront de bâtir les fondements d'une presse professionnelle animée par des acteurs responsables. Par ailleurs, mon gouvernement a initié un projet de loi sur le code de l'information et de la communication qui sera transmis avant le 31 décembre 2013 à votre auguste assemblée.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous vous en doutez, la sécurité et la justice constituent un binôme dans le processus de développement de tout pays. Dès lors, aucune économie ne peut se construire sans une justice forte, indépendante, crédible, une justice qui renforce la sécurité juridique et judiciaire, une justice qui attire et rassure les investisseurs nationaux et étrangers, bref, une justice qui concourt à la création de la richesse source d'emplois. C'est pourquoi, je n'ai eu cesse de rappeler à diverses occasions que la justice occupe une place de choix dans la construction d'un Etat de droit et de démocratie et dans l'édification d'une nation stable et prospère. Mais l'évidence de ses nombreux dysfonctionnements amène nos concitoyens à douter de plus en plus de l'impartialité de notre justice et de sa capacité à répondre efficacement et promptement à leurs attentes et à leurs besoins de justice. Il est donc d'une impérieuse nécessité de procéder à des réformes institutionnelles et organisationnelle vigoureuses dans ce secteur en vue de lui permettre de jouer son rôle de protection de la démocratie. C'est pourquoi, je réaffirme à nouveau la volonté de mon gouvernement d'organiser les états généraux de la justice au cours de l'année 2014.

Il en est de même de la sécurité comme facteur de développement, de protection des personnes et des biens et en définitive comme un instrument de lutte contre la pauvreté. Mais force est de constater que malgré les efforts considérables de mon gouvernement et les nombreux sacrifices consentis par nos forces de défense et de sécurité, la question sécuritaire demeure une préoccupation majeure pour nos concitoyens surtout au regard des actes crapuleux qui s'observent de façon récurrente dans notre pays.

Certes, le Bénin dispose d'un Plan d'Orientation de la Politique de Sécurité. Mais il mérite d'être réactualisé en raison de la recrudescence de la criminalité. Dans ce cadre, une meilleure organisation de la lutte contre l'insécurité requiert un renforcement de la coopération régionale et une nouvelle organisation des acteurs au plan national, notamment les forces de sécurité et les populations. Pour gagner ce pari, notre pays doit mobiliser des ressources substantielles pour l'équipement et la formation des agents de force de défense et de sécurité.

L'analyse du contexte régional révèle que la menace de l'insécurité pourrait s'amplifier au cours des prochaines années en raison de la croissance démographique galopante, de la grande mobilité des personnes et des biens et de l'utilisation dévoyée ou perverse des nouvelles technologies de communication. Or, de par sa position géographique et du contexte géopolitique notre pays représente un maillon vulnérable dans cet espace régional. Il nous faut donc prendre des mesures pour prévenir cette menace. C'est pourquoi, mon gouvernement envisage

*d'organiser au cours de l'année 2014 un forum national sur la sécurité publique avec l'implication de tous les acteurs de la lutte contre l'insécurité dans notre pays et surtout en parfaite synergie avec les populations.*

*Monsieur le Président,*

*Honorables députés,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Les actions menées par mon gouvernement au plan national seront relayées par une diplomatie offensive de développement à travers sa présence dans les arènes internationales. Il sera également au cours de l'année 2014 le point d'attraction en abritant des rencontres de portée internationale. Ainsi en est-il de la Conférence Ministérielle sur les capacités productives des Pays les Moins Avancés (PMA) dont le Bénin assure la présidence du Bureau de Coordination Mondiale. Par ailleurs, en tant qu'initiateur de la déclaration de l'année 2014 comme année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Bénin co-organisera avec la Commission de l'Union africaine et l'Agence du NEPAD, la conférence sur l'emploi et les compétences en Afrique, particulièrement en milieu rural.*

*Monsieur le Président,*

*Honorables Députés,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Il me paraît en outre essentiel d'insister sur la nécessité de l'observance des valeurs fondamentales contenues dans notre Charte Nationale de Gouvernance du Développement, en particulier la question de l'intégrité. Elle est fondamentale en ce sens que si elle était partagée par tous, elle nous permettrait de lutter efficacement contre la corruption.*

*Certes, nous sommes tous convaincus de l'impérieuse nécessité de lutter contre ce fléau qui inhibe nos efforts de développement. Mais sommes-nous toujours prêts à en accepter les conséquences pour nous-mêmes et pour nos proches ? Ne sommes-nous pas plutôt enclins à une approche sélective et intéressée de la lutte contre la corruption ?*

*A mon sens, seule l'intégrité peut permettre à chacun de nous de se départir de cette vision subjective de la lutte contre la corruption.*

*Mesdames et Messieurs*

*Plus que des mots et les slogans, l'heure est venue de passer à l'acte en devenant des exemples à travers nos comportements.*

*Monsieur le Président,*

*Honorables Députés,*

*Distingués invités*

*Mesdames et Messieurs,*

*Je ne saurais mettre un terme à mon message sans évoquer une évidence fondamentale à laquelle nous ne semblons pas toujours accorder l'attention requise. Il s'agit de la nécessité de la préservation de la concorde et de l'harmonie au sein de notre peuple et au sein de sa classe politique.*

*Nous sommes tous conscients des principes qui régissent toute démocratie, notamment l'existence d'une majorité qui gouverne et d'une opposition en vue de l'alternance. Cependant, au-delà de ces positionnements sur l'échiquier politique, nous devons, comme les grandes démocraties nous en donnent l'exemple, placer l'intérêt supérieur de la Nation au-dessus de tout et œuvrer en conséquence à la sauvegarde de la concorde nationale.*

*C'est elle en effet qui justifie notre appartenance à une même nation et c'est elle qui nous permet de partager ensemble et d'obtenir un consensus sur les grandes questions concernant l'avenir de notre pays. C'est encore elle qui nous interpelle et nous commande de faire front lorsque des dangers menacent notre pays, sa cohésion, les fondements de sa démocratie, la quiétude et la sécurité de nos citoyens.*

*C'est pourquoi, en ces moments d'interrogations, je voudrais rassurer mes compatriotes et en appeler à la conscience de chacun pour que dans un élan patriotique, nous surmontions nos contradictions pour ne considérer que la Nation béninoise à laquelle nous sommes tous attachés dans le respect de la Constitution.*

*C'est sur cette note d'exhortation, d'espoir et d'espérance que je souhaite au Peuple béninois, à vous-même, Monsieur le Président, aux honorables députés ainsi qu'aux partenaires et amis qui vivent parmi nous une excellente année 2014.*

*Que Dieu bénisse le Bénin, notre Patrie commune !*

*Vive la République !*

*Je vous remercie de votre attention.*